



NIF : 099916000936842

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°058/2025

La société COSIDER Travaux Publics lance un Appel d'Offres National Restreint portant sur les :

**Travaux de réalisation des ancrages passifs et géo-composite renforcée, répartis-en trois (03) lots, pour le projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Est Annaba – Bouchegouf.**

Le présent appel d'offres national s'adresse aux entreprises spécialisées dans la réalisation des travaux liés aux domaines du BTPH, disposant de qualification et classification de catégorie (03), ayant une expérience professionnelle dans les travaux de géo-composite et d'ancrages passifs.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et ne peuvent être attributaire que d'un seul lot.

Le soumissionnaire devra joindre dans son offre une caution de soumission d'un montant supérieur ou égale à 1% du montant de l'offre en TTC.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre paiement en espèces de Vingt Cinq Mille Dinars Algériens (25 000,00 DA) à l'adresse suivante :

**COSIDER TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE  
Cité Clément, Mohammedia – Alger**

Les offres constituées de tous les documents exigés dans le cahier des charges, doivent être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes, à insérer dans une 3<sup>ème</sup> enveloppe qui devra être anonyme et porter la mention suivante :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »  
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°058/2025**

**« Les travaux de réalisation des ancrages passifs et géo-composite renforcée, répartis-en trois (03) lots, pour le projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Est Annaba – Bouchegouf »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**COSIDER TRAVAUX PUBLICS  
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS  
CITE CLEMENT MOHAMMADIA - ALGER**

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **Quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent Vingt (120) jours** après la date limite de dépôt des offres.